

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)

Pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, un accompagnement individualisé existe dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Une nouvelle structure, l'association Ensemble pour l'Emploi, porte le PLIE et a emménagé dans les locaux d'Est Ensemble début 2015.

Co-financé par Est ensemble et le Fonds Social Européen (FSE), le PLIE aide les personnes éloignées de l'univers du travail à retourner durablement dans l'emploi.

Les publics visés sont les personnes qui veulent accéder à un emploi et acceptent de s'engager dans un parcours. Ce sont les personnes exposées à l'exclusion du marché du travail, notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) / Allocation Temporaire d'Attente (ATA), les jeunes de moins de 26 ans avec un faible niveau de qualification, les personnes reconnues travailleurs handicapés, etc.

L'entrée dans le dispositif des participants PLIE est validée par une commission de validation suite à un diagnostic partagé et à un plan d'action individualisé confirmant la nécessité d'un accompagnement renforcé ou la participation à des actions spécifiques identifiées préalablement par le PLIE.

Un accompagnement individualisé :

Chaque personne bénéficie d'un accompagnement individualisé par un référent professionnel et qui porte notamment sur :

- › L'élaboration d'un projet professionnel.
- › Un accompagnement dans le choix d'une formation.
- › Un accueil et des conseils dans l'élaboration de la démarche de recherche d'emploi.
- › Un service d'aide à la rédaction des C.V. et lettres de motivation.

Le référent travaille en collaboration avec le Pôle Emploi, les entreprises de la ville de Pantin et des environs.

Il s'agit d'une co-construction d'un projet professionnel dans lequel le bénéficiaire doit s'engager fortement. Si tel est le cas, l'accompagnement peut durer jusqu'à 6 mois après le premier jour de travail ou le début de la formation qualifiante.

Pour bénéficier de ce programme, il faut habiter l'une des 9 communes de la Communauté d'agglomération Est Ensemble et :

- › Être au chômage depuis plus d'un an.
- › Ou rencontrer des difficultés particulières d'insertion.
- › Ou recevoir les minima sociaux (RSA, AAH, ...).
- › Ou avoir moins de 26 ans et un faible niveau de qualification.
- › Ou être reconnu travailleur handicapé.

Si vous souhaitez être accompagné par ce dispositif :

4 référents PLIE accompagnent les habitants de Pantin :

- › Pour les allocataires du RSA : référent PLIE du Pôle RSA, 01 49 15 38 00.
- › Pour les jeunes de 16 à 25 ans : référent PLIE de la mission locale de la Lyr, 01 49 15 70 40.

<https://pratique.pantin.fr/emploi/insertion/plie-plan-local-pour-linsertion-et-lemploi?>

- Pour les demandeurs d'emploi de longue durée : référent PLIE, 01 49 15 70 11.
- Pour les personnes reconnues travailleurs handicapés : référent PLIE, 01 57 14 06 75.

À ce titre, la ville de Pantin bénéficie d'une subvention du Fonds social européen (FSE) permettant le financement du poste de référent PLIE au sein du Pôle RSA de la ville de Pantin.



Le projet est cofinancé par le Fonds social européen, dans le cadre du programme opérationnel national " Emploi et inclusion " 2014 - 2020.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 avenue du Général Leclerc
93507 Pantin Cedex

 01 49 15 40 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30